

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 10 avril 2019 à 18 heures 00

Date de convocation :

03 avril 2019

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

COMPTE 6574.

M. STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine, ARIES Fabienne, Mrs MAURETTE Bernard, DELORT Thierry, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony,
Absent avec procuration : Mme NOE Liliane procuration à BOLEA Maryse, BRUNA Roger procuration à STRADERE Michèle

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 6574 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 3630 € doit être détaillé comme suit :

- Coopérative scolaire Barbazan	880.00 €
- Coopérative scolaire Labroquère	1980.00 €
- Coopérative scolaire St-Bertrand	770.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens le 12 avril 2019

Publié ou notifié le

Fait à BARBAZAN le 11 avril 2019

Le Maire

